

« L'arrêt de mort de l'intelligence artificielle dans l'UE »

APRÈS AVOIR ÉTÉ MEMBRE du gouvernement entre 2019 et 2022, **Cédric O** est devenu membre de la commission consultative de haut niveau sur l'exploration spatiale de l'Agence spatiale européenne (ESA).

Que pensez-vous du texte voté au Parlement européen qui encadre l'intelligence artificielle ?

La version du texte votée par le Parlement signe l'arrêt de mort de l'intelligence artificielle en Europe, en tout cas de l'IA générative, les algorithmes capables de générer des images, textes ou médias en réponse à une sollicitation d'un utilisateur. Quand Sam Altman, le fondateur d'OpenAI, dit qu'il devra le retirer d'Europe, il ne plaisante pas. Le robot conversationnel de Google, Bard, a été déployé dans 200 pays du monde, mais pas dans l'Union européenne. Pour la première fois de l'histoire, une grande entreprise américaine estime que le marché européen n'est pas assez important au regard des enjeux technologiques. Il serait illusoire de penser que cela profitera aux Européens : aucune entreprise comme Mistral AI ou les Allemands d'Aleph Alpha ne pourront évoluer sur notre continent si la copie du Parlement devenait loi. Elle pose des obligations technologiquement impossibles (comme prévoir tous les cas de mauvais usage) et impose des obligations administratives disproportionnées à la fois pour les start-up et entreprises qui créent les modèles et celles qui les déploient.

Ne faut-il pas réguler ?

Le besoin de régulation fait consensus. Mais il y a un vrai décalage entre la réalité des problèmes actuels et le niveau de psychose sur le sujet, avec les peurs du remplacement de l'humain par l'IA et ses conséquences dystopiques. Cette perspective anesthésie la discussion en la généralisant, alors qu'il faudrait au contraire parler des cas d'usages et des problèmes réels que l'on veut régler. Il faut adapter le niveau de contrainte en fonction des risques : ce que prévoit « l'IA Act » en matière d'encadrement très strict des usages reposant sur les données biométriques est une bonne chose, par exemple. Mais il n'y a aucun sens à imposer les mêmes règles à une IA générative selon qu'il s'agit de créer des histoires

drôles ou de produire un diagnostic médical. En outre, si l'on considère que c'est la plus grosse révolution technologique des trente dernières années, alors il y a un enjeu décisif, en termes de souveraineté et de formatage culturel, à ce qu'il y ait des Européens dans la course. Il est probable que dans cinq ou dix ans, tout le monde ait un assistant personnel intermédiaire notre relation au Web. On pourra lui demander de nous réserver un billet de train, trouver des articles, nous dire ce qu'il faut penser de telle ou telle actualité, répondre à une question de culture générale... Si le substrat

« Ce texte n'empêche pas les vrais problèmes, comme la désinformation et les fausses images qui, à court terme, sont le principal souci des IA génératives »

de ce robot conversationnel est la culture anglo-saxonne, alors les réponses que nous aurons seront façonnées et uniformisées par la culture anglo-saxonne. Ces préoccupations semblent absentes des motivations du régulateur.

Les eurodéputés assurent pourtant avoir trouvé le bon équilibre entre régulation et innovation...

C'est totalement faux. Le plus absurde est que par ailleurs, la copie du Parlement n'empêche pas les vrais problèmes, comme la désinformation et les fausses images qui, à court terme, sont le principal souci des IA génératives. Les discussions sur la manière de « marquer » et d'identifier les images générées par IA sont très intéressantes, mais ne sont pas du tout l'approche de « l'IA Act ». Ce dernier crée une procédure de pure conformité, dans la logique du RGPD, consistant à remplir des dizaines de formulaires qui ne protègent pas les citoyens européens. Cela n'empêchera pas des millions d'images générées par des IA de nous venir des États-Unis, à portée de clic. **Interview J.G.d.E.**